

École Mgr-Prince
644 chemin St-Robert
St-Robert, J0G 1S0
450-746-3517



PROJET ÉDUCATIF ET SON PLAN D'ACTION

ANNÉES SCOLAIRES 2023-2024 À 2027-2028

ÉCOLE Mgr-Prince

Centre
de services scolaire
de Sorel-Tracy
Québec 

Ensemble,
engagés pour — TA
réussite

INTENTIONS DU PROJET ÉDUCATIF

« Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun. »¹

ENCADREMENTS LÉGAUX

La loi sur l'instruction publique² précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent et présenter les éléments suivants :

- la description du contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative;
- les orientations et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
- les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

De plus, il doit aussi :

- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école;
- couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère;
- assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (mise à jour février 2022). Le projet éducatif : GUIDE, Gouvernement du Québec p. 8.

² LIP articles 37, 97,1 , 97.2, 209.1 et 459.3

Projet éducatif et plan d'action de l'école Mgr-Prince

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DE CE PROJET ÉDUCATIF

À différentes étapes de l'élaboration du projet éducatif, le conseil d'établissement doit effectuer diverses consultations. Des groupes de personnes doivent être obligatoirement consultés : les élèves, les parents, les membres du personnel de l'école, les représentants de la communauté et du centre de services scolaire. Cette liste peut être bonifiée au besoin. Dans l'élaboration de ce projet éducatif, les groupes suivants ont été consultés :

But de la consultation	Date de la consultation	Groupes consultés	Outils de consultation	Contribution de cette consultation
Dresser un portrait de la situation	Novembre 2022	Parents (n=45) Élèves de 4, 5 et 6 ^e (n=34) Employés (n= 19)	Sondage en ligne	Fournir un portrait de la situation sur différents éléments qui touchent l'environnement socioéducatif de l'école.
Consultation de l'équipe-école pour déterminer la mission, la vision et les valeurs	Septembre 2023	Tous les membres du personnel étaient invités et les titulaires convoqués.	Consultation verbale et échanges entre les intervenants	Déterminer, ensemble, la mission, la vision et les valeurs de l'école.
Présentation du projet éducatif jusqu'aux résultats scolaires. Constats en lien avec les sondages de perceptions.	Novembre 2023	Tous les membres du personnel étaient invités et les titulaires étaient convoqués.	Rencontre du personnel et présentation du document de travail.	Établir les constats en lien avec les sondages de perception du personnel, des élèves et des parents.
Présentation du projet éducatif au CÉ.	Novembre 2023	Conseil d'établissement	Présentation du document	Échange en lien avec les sondages de perceptions.
Présentation des résultats scolaires. Présentations des forces et des défis. Constats en lien avec les résultats et choix des objectifs académiques.	Décembre 2023	Tous les membres du personnel étaient invités et les titulaires étaient convoqués.	Rencontre du personnel et présentation du document de travail.	Déterminer les objectifs académiques pour le projet éducatifs et échanger sur les moyens à mettre en place.

MISSION- VISION ET VALEURS DE NOTRE ÉCOLE

Mission

Dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Accueillir chacun des enfants dans un environnement bienveillant afin de former l'adulte de demain.

VISION

Dans un climat de bienveillance et d'entraide, les enfants apprendront en s'amusant et s'épanouiront en vivant des expériences diversifiées.

VALEURS

Bienveillance, Plaisir et Respect!

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCOLE ET SON CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE ET SOCIOÉDUCATIF

SON ORIGINE

L'école Mgr-Prince fut fondée en 1961. Pour sa part, la Commission Scolaire de Saint-Robert a été fondée en 1861. Celle-ci a existé pendant 111 ans avant de remettre ses livres à la Commission Scolaire de Sorel. Au début, la paroisse entretenait sept écoles élémentaires. Une huitième école a été établie en 1880. Les écoles de rang ont survécu jusqu'à la construction de l'école centrale en 1961. Le personnel religieux, les enseignantes et les écoliers ont déménagé en février 1963 dans leur nouvelle bâtisse. Elle comptait neuf classes, une cafétéria et un logement pour les religieuses. Ce n'est qu'en 1977 qu'on a renommée l'école Monseigneur-Prince en l'honneur de Mgr Jean-Charles Prince, premier Évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe. Après 99 ans de travail dans la paroisse et dans l'école, les Sœurs de Saint-Joseph ont quitté, en 1998, la région de St-Hyacinthe. Ce sont 170 religieuses qui ont œuvré dans la communauté de St-Robert.

SON ENVIRONNEMENT DÉMOGRAPHIQUE, PHYSIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE

L'école primaire Mgr-Prince fait partie de la ville ou municipalité de St-Robert qui compte 1813 habitants, dont 14,9% de cette population est âgée entre 0 et 14 ans et 64,1% entre 15 et 64 ans. De plus, 96,1 % des familles utilisent le français comme langue maternelle. 12,8% des familles vivent sous le seuil de faible revenu. De cette

population, 61,3% ont un diplôme post secondaire dont 7% possèdent un baccalauréat ou un niveau supérieur. Lorsqu'on observe la composition des familles avec enfants, il y a légèrement moins de familles monoparentales (25,9%) que l'ensemble du Québec (29,8%). L'école a un IMSE de 9 ce qui est considéré comme une école défavorisée.

Notre école est située au centre de deux axes qui scindent la municipalité de St-Robert (route Marie-Victorin et chemin St-Robert) et est à proximité de la ville de Sorel-Tracy. Notre cour d'école comprend deux modules, dont un qui est en fin de vie, un terrain de soccer, un terrain de balle molle, un carré de sable, des balançoires ainsi qu'une partie asphaltée où les enfants jouent au hockey et à la balle au mur. Il y a des zones ombragées avec des arbres matures répartis sur le terrain. Aménagée sur deux étages, l'école possède dix locaux de classe, un plateau sportif, une bibliothèque, deux cafétérias et deux locaux pour le service de psychoéducation.

Notre établissement fait partie des 14 écoles primaires, 2 écoles secondaires, de l'école spécialisée (Pavillon Tournesol), de nos deux centres pour la formation générale et la formation professionnelle ainsi que du service aux entreprises du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy. Nous avons également un CÉGEP qui est situé sur le territoire du notre centre de services scolaires.

SON ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

La grande majorité de nos élèves utilise le transport scolaire matin et soir, tous les jours (82). L'école dispense quatre périodes de 60 minutes chacune et une période de 59 minutes. Il y a deux périodes de récréation de 20 minutes ainsi qu'une période de dîner de 55 minutes. Des activités sont offertes aux élèves : sorties au théâtre, activités culturelles et sportives, sorties hivernales et de fin d'année, activités variées tout au long de l'année en lien avec le projet d'encadrement des comportements; tentant ainsi de répondre aux intérêts d'un plus grand nombre d'élèves. De plus, l'école bénéficie d'une bonne collaboration avec sa municipalité : le conseil municipal et ses dirigeants s'engagent à soutenir les projets mis de l'avant par l'école, autant financièrement que par la mise en place de conditions facilitantes. De plus, nous comptons également sur la collaboration des organismes externes (CAB, GEST, SQ) qui sont de précieux partenaires.

Notre école a mis en place diverses initiatives pédagogiques (tutorat, récupération, orthopédagogie), sociales, sportives, culturelles et artistiques visant à bonifier son offre de scolarisation. Parmi les projets les plus porteurs, on souligne diverses initiatives pour contrer la violence et l'intimidation (Pikadou école, enseignement explicite des comportements attendus, activités de sensibilisation avec les partenaires), des activités favorisant la participation et la valorisation étudiante (système de renforcement école et dans les classes, activités mensuelles pour souligner l'apport de tous dans le maintien du climat de l'école), des projets de collaboration et de soutien aux familles (rencontre avec les familles d'élèves ayant des difficultés particulières et orientation vers les ressources disponibles) ainsi que des actions facilitant les différentes transitions que peuvent vivre les enfants dans leur parcours scolaire. L'école Mgr-Prince se démarque également par son esprit familial où tous sont accueillis et accompagnés.

SA CLIENTÈLE

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'école Mgr-Prince accueille un total de 104 élèves répartis de préscolaire 5 ans jusqu'à la 6^e année.

Préscolaire 5 ans	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
8 élèves 8% de la clientèle	23 élèves 22% de la clientèle	12 élèves 11,5% de la clientèle	17 élèves 16% de la clientèle	17 élèves 16% de la clientèle	16 élèves 15% de la clientèle	11 élèves 10,5% de la clientèle

Nous vous présentons un portrait de notre clientèle.

Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA)	Élèves ayant un plan d'intervention actif	Élèves en retard dans leur parcours scolaire selon leur âge
4 élèves HDAA intégrés	32 élèves	2 élèves
4% de la clientèle	31 % de la clientèle	2% de la clientèle

Les indicateurs de clientèle des 5 dernières années affichent une légère augmentation du nombre d'élèves. La grande majorité des élèves ont le français comme langue maternelle et sont nés au Québec. Les élèves de l'école proviennent en grande partie de la municipalité de St-Robert. Moins de 1% des élèves proviennent d'autres municipalités.

SON PERSONNEL

Notre établissement compte environ 25 membres du personnel se déclinant ainsi :

Enseignants	Employés en soutien direct à l'élève (techniciens en éducation spécialisée, surveillantes du dîner)	Employés en soutien indirect à l'élève (secrétaire, concierge)	Professionnels (psychologue, psychoéducateur, orthophoniste)	Gestionnaires
13	5 + 1 stagiaire	2	3	1 (à 50% du temps)

Au total, c'est donc autour de 25 adultes qui gravitent, à temps partiel ou à temps plein, dans notre environnement scolaire, chacun avec un rôle bien différent, mais tout aussi important.

PLAN D'ACTION ET REDDITION DES OBJECTIFS (n'a pas à être approuvé au CÉ)

Objectif 1
Augmenter de 5% ou maintenir (au-delà de 90%) le taux de réussite en français à la compétence Écrire pour l'ensemble des élèves du primaire au résultat final de la compétence.

Moyens <small>Verbe d'action + action + groupe visé</small>	Éléments de la mise en œuvre et suivi à effectuer <small>Comment : étapes Fréquence Mécanisme de suivi</small>	Ressources nécessaires	Échéanciers et responsables	Résultats obtenus <small>Faire le lien avec la cible</small>	Évaluation de la mise en œuvre <small>Analyses et recommandations</small>
Renforcer les compétences en écriture de tous les élèves.	<p>Au premier cycle, réalisation du dépistage 2 fois par année. Étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du dépistage à l'équipe - Mise en place du premier dépistage (septembre) - Comptabilisation - Mises en place de mesures (octobre à avril) - Mise en place du second dépistage (avril) - Comptabilisation - Bilan <p>Mécanisme de suivi : Grilles « Portrait »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de libération (2 journées pour chaque dépistage) - Accompagnement - Grille de dépistage - Local disponible 	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre et avril - Direction, enseignants (1^{er} cycle) et orthopédagogue 		
	<p>Variation des contextes de pratique de l'écriture (ex. à l'extérieur, décloisonnement, etc.) ainsi que les types de textes (courant / littéraire) aux 2^e et 3^e cycles. Étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir les différents contextes de pratiques possibles. - Déterminer des moments propices. - Mettre en place les activités. <p>Mécanisme de suivi : Ordre du jour et compte-rendu des rencontres collectives mensuelles (grille de compilation) par la direction</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de libération pour la concertation et la création de matériel - Co enseignement (ex. jumeler des groupes) - Accompagnement - Grille de compilation (mécanisme de suivi) par la direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Trimestriel (une fois pour chaque bulletin) - Enseignants et orthopédagogue - Direction pour les suivis 		

	<p>Uniformiser la méthode de correction des élèves en l'adaptant à leur niveau scolaire.</p> <p>Étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concertation en début d'année. - Mise en place de la méthode dans toutes les classes. - Validation en cours d'année. <p>Mécanisme de suivi : Ordre du jour et compte-rendu des rencontres collectives mensuelles (grille de compilation) par la direction</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de concertation et de libération (une période par étape) - Documents partagés dans SharePoint - Grille de compilation (mécanisme de suivi) par la direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Amorce dès septembre 2024 - Enseignants et orthopédagogue - Direction pour les suivis 		
	<p>Mise en place progressive de la CAP (communauté d'apprentissage professionnelle) pour tous les niveaux.</p> <p>Étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier les rencontres dans le calendrier - Établir les objectifs précis de la CAP <p>Mécanisme de suivi : Ordre du jour et compte-rendu des rencontres par la direction</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de libération en équipe-cycle (une demi-journée à chaque étape) - Temps de concertation - Grilles de pistage - Documents partagés dans SharePoint - Conseillère pédagogique au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> - Début septembre et tout au long de l'année - Enseignants et orthopédagogue - Direction 		

Objectif 2

Augmenter de 5% ou maintenir (au-delà de 90%) le taux de réussite en mathématique, à la compétence Raisonner, pour l'ensemble des élèves du primaire au résultat final de la compétence.

Moyens Verbe d'action + action + groupe visé	Éléments de la mise en œuvre et suivi à effectuer Comment : étapes Fréquence Mécanisme de suivi	Ressources nécessaires	Échéanciers et responsables	Résultats obtenus Faire le lien avec la cible	Évaluation de la mise en œuvre Analyses et recommandations
Renforcer les compétences en raisonner de tous les élèves de l'école.	Faire des joggings mathématiques Étapes : <ul style="list-style-type: none"> - Établir le calendrier personnel à chaque classe. - Mise en place de la mesure. Mécanisme de suivi : Ordre du jour et compte-rendu des rencontres collectives mensuelles (grille de compilation) par la direction	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel didactique fourni par l'éditeur - Grille de compilation (mécanisme de suivi) par la direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Bimensuel - Enseignants - Direction pour les suivis 		
	Utiliser d'avantage le matériel de manipulation aux 1 ^{er} et 2 ^e cycles Étapes : <ul style="list-style-type: none"> - Valider la disponibilité du matériel et la qualité du matériel pour faciliter son utilisation. - Dresser une liste des besoins de matériel. - Au besoin, préparer une trousse pour chaque élève pour faciliter l'utilisation. - Initier les élèves à l'utilisation du matériel de manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Achat de matériel de manipulation accessible et apparent - Conseillère pédagogique en mathématiques (matériel) - Grille de compilation (mécanisme de suivi) par la direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Bimensuel - Enseignants - Direction pour les suivis 		

	Mécanisme de suivi : Ordre du jour et compte-rendu des rencontres collectives mensuelles (grille de compilation) par la direction				
	<p>Pratique régulière des opérations de base.</p> <p>Étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de la disponibilité du matériel (cartes éclairs, tables, etc.) - Au besoin, préparer le matériel nécessaire. - Si possible, rendre les élèves autonomes dans cette pratique. <p>Mécanisme de suivi : Ordre du jour et compte-rendu des rencontres collectives mensuelles (grille de compilation) par la direction</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cartes éclairs - Tables d'addition - Tables de multiplications - Grille de compilation (mécanisme de suivi) par la direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Hebdomadaire - Enseignants - Direction pour les suivis 		

Objectif 3 Maintenir le sentiment du personnel en lien avec le climat de sécurité à l'école.					
Moyens Verbe d'action + action + groupe visé	Éléments de la mise en œuvre et suivi à effectuer Comment : étapes Fréquence Mécanisme de suivi	Ressources nécessaires	Échéanciers et responsables	Résultats obtenus Faire le lien avec la cible	Évaluation de la mise en œuvre Analyses et recommandations
Promouvoir et renforcer les comportements positifs pour tous les élèves.	Enseignement des comportements attendus à des moments stratégiques dans l'année et selon les besoins. Étapes : <ul style="list-style-type: none"> - En début d'année, révision du code de vie et présentation aux parents. - En début d'année, établir le calendrier de l'enseignement des comportements attendus. - Créer et rendre disponible les certificats pour souligner la mise en place des comportements attendus par les élèves. - Si possible, créer des affiches pour que les élèves aient des rappels constants des comportements attendus dans l'école. Mécanisme de suivi : Ordre du jour et compte-rendu des rencontres collectives mensuelles (grille de compilation) par la direction	<ul style="list-style-type: none"> - Planification annuelle (nouveau thème à chaque mois) - Soutien des TES et de la psychoéducatrice - Affiches - Concertation en équipe-école - Cohérence et constance avec le service de garde - Code de vie de l'école - Grille de compilation (mécanisme de suivi) par la direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque mois - Direction, TES, enseignants 		
Favoriser la communication entre l'équipe-école.	Rencontre mensuelle avec l'équipe-école Étapes : <ul style="list-style-type: none"> - En début d'année, faire le calendrier des rencontres mensuelles. - Établir les sujets à l'ordre de chacune des rencontres pour assurer l'efficacité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Verbatims (formule semblable à ODJ et PV) pour informer tout le monde - Grille de compilation (mécanisme de suivi) par la direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque mois - Direction 		

	<p>Mécanisme de suivi : Ordre du jour et compte-rendu des rencontres collectives mensuelles (grille de compilation) par la direction</p>				
	<p>Courriel informatif avec les mises à jour pour tout le personnel de l'école</p> <p>Étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une liste d'envoi incluant tout le personnel de l'école sans exception. <p>Mécanisme de suivi : Journal de bord de la direction, rétroactions reçues lors des rencontres collectives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune 	<ul style="list-style-type: none"> - Si possible hebdomadaire, sinon bimensuel - Direction 		
	<p>Avoir des protocoles clairs et à l'écrit pour toute l'école (ex. récréations, sortie autobus)</p> <p>Étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un protocole pour les différentes transitions possibles. - Le rendre disponible dans la salle du personnel. - Informer les nouveaux intervenants (ponctuels ou permanents) de ces procédures. - Lors d'une rencontre mensuelle sur deux, s'assurer que les protocoles sont à jour. 	<ul style="list-style-type: none"> - Verbatims (formule semblable à ODJ et PV) pour informer tout le monde - Affiches 	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre + mise à jour bimensuelle - Direction, enseignants, service de garde 		